

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier Concernant un tableau de Rubens
"La Dime de La Pêche" à l'église de Notre Dame - Malines

N^o 2124

NUMÉRO	DATE	ANALYSE
D'ORDRE	DE LA PIÈCE.	

Tableau de Rubens "La Dime de La Pêche" à l'église de Notre Dame - Malines

MINISTÈRE
de
L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
et des
TRAVAUX PUBLICS
—
ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS

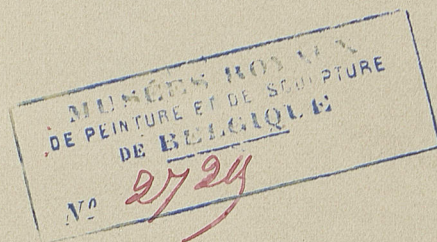
N^o 16724

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

—
ANNEXE.

—
SOMMAIRE.

Bruxelles, le 9 Février 1887.



Messieurs,

J'ai l'honneur de vous transmettre
une lettre de M. R. Lamps, adressée
à M. ^{le} L. Beunant, relative à un
tableau de Rubens qui se trouve dans
l'Eglise de Notre-Dame, à Malines.
Vous apprécierez la suite qu'il convient
de donner à cette affaire.

Agitez, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Pour le ministre.

Le Directeur général

De Maessene

À la Commission directrice des Musées de
peinture et de sculpture de l'Etat.

~~BA~~

le 20^o de Mars
1847

Comme ça

Mademoiselle Euprosine Bernaert

Mademoiselle,

N^o 2724

J'ai eu l'honneur de me présenter avant-hier
chez vous pour vous entretenir d'un sujet qui en votre
qualité d'Artiste et de Secrétaire d'un Ministre, Chef de
cabinet je croyais de nature à vous intéresser
particulièrement. Vous m'avez demandé de préciser par
écrit l'objet de ma démarche, je viens m'acquitter
de ce devoir que je considère comme un devoir.

Il y a trois ans environ, avant de passer à Malines,
j'eus l'occasion d'être présentée au Doyen de l'Eglise Collégiale
de Notre Dame de cette ville. Ayant appris mes fonctions
officielles, le Doyen me parla du célèbre tableau de Rubens
(La Dime du pêcheur) qui se trouve dans son église.
Si ma mémoire est fidèle, à cette époque la fabrique
de l'Eglise aurait été cette œuvre au prix nominale de
cent cinquante mille francs, à la condition toutefois
que la somme ne pourrait être placée à intérêts
mais directement employée aux embellissements de
l'Eglise, qui en a grand besoin; sans la surveillance,
bien entendu, du conseil Provincial, du Conseil
Communal et la fabrique de l'Eglise.

Je considérais cela comme une occasion exceptionnelle
de voter notre premier Musée d'une œuvre
hors ligne.

Malheureusement mes démarches, d'ailleurs assez
sommaries, n'aboutirent point. La faute en était
probablement en ce que je ne m'étais point adressé
tout d'un coup en haut et puissant lieu.

Sans nul doute, l'achat pour le Musée de
Bruxelles de la Vierge de la Pêche constituerait
un des faits artistiques les plus considérables de notre
époque et le Ministre qui provoquerait cette transaction
se verrait féliciter par tous les hommes qui
s'intéressent à nos glaires nationales, sans distinction
d'opinion ni de parti.

J'ai en l'honneur, Mademoiselle, de vous faire de
l'œuvre en question une description enthousiaste
cette description ne peut être qu'en dehors de la
réalité. La Vierge de la Pêche compte parmi les
plus saillantes productions du géant pictural qui
a nommé Rubens.

Voici comment j'appréciais déjà en 1799 le
peintre J. B. Dechaupé dans son voyage pittoresque
de la Flandre et du Brabant pag. 162 publié à
Amsterdam et où il donne la description de tant d'autres
magistral, aujourd'hui en partie disparues.

(On s'entend de la Chapelle des marchands de poisson
dans le croix, à la gauche; le tableau représente
notre Seigneur qui se rend à bord du bateau de St Pierre,
sur le volet, à la droite, sont les apôtres qui travaillent
dans un poisson la pièce de monnaie pour payer le
tribut; sur celui de la gauche, l'Ange et le jeune
Tobie qui se saisit d'un poisson sur les bords
d'une rivière, les volets fermés, on voit St Pierre et
St André tenant le croix.)

L'œuvre est gravée par Bolsward, tout est ici digne
de ce célèbre artiste; il paraît qu'il y a peu
beaucoup d'intérêt par les soins avec lesquels il a
tout rendu; la composition en est grande et pittoresque
le dessin y est correct l'effet et la couleur y sont
vifs et piquants. Les figures au dehors des volets
se gâtent, c'est grand dommage.)

Les craintes manifestées par Dechaupé relativement
à la conservation de ce triptyque ne se sont
point encore réalisées; mais exposé à l'humidité
l'œuvre doit fatalement se dégrader si on ne le
transporte dans un Musée à l'abri de nos perpétuels
changements de température.

Veuillez - vous, Mademoiselle, mettre votre puissante
et compétente influence au service de cette cause
que j'ai dû me borner à vous signaler.

Quoique vous en décidiez, mon désir est accompli
et il ne me reste plus qu'à vous prier, Mademoiselle,
de bien vouloir agréer l'assurance de toute ma
considération

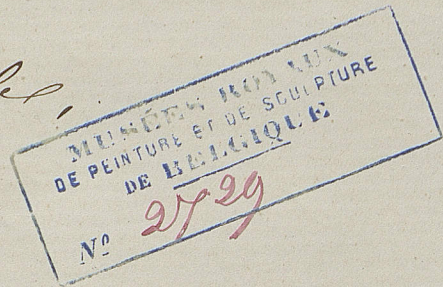
Lampro

Bruxelles, le 24 Novembre 1886

Copie.

A Mademoiselle Euprosim Beernaert,

Mademoiselle,



J'ai eu l'honneur de me présenter avant-hier chez vous pour vous entretenir d'un sujet qu'en votre qualité d'artiste et de soeur d'un Ministre, Chef de Cabinet, je croyais de nature à vous intéresser particulièrement. Vous m'avez demandé de préciser par écrit l'objet de ma démarche, je viens m'acquitter de ce soin, que je considère comme un devoir. — Il y a trois ans environ, étant de passage à Malines, j'eus l'occasion d'être présenté au doyen de l'église collégiale de Notre Dame de cette ville. Ayant appris mes fonctions officielles, le doyen me parla du célèbre tableau de Rubens (La Dîme de la pêche) qui se trouve dans son église. Si ma mémoire est fidèle, à cette époque la fabrique de l'église aurait cédé cette œuvre au prix dérisoire de cent cinquante mille francs, à la condition toutefois que la somme ne pouvait être placée à intérêts, mais directement employée aux embellissements de l'église, qui en a grand besoin; sous la surveillance, bien entendu, du conseil provincial,

du Conseil Communal, la fabrique de l'église.

Je considérerais cela comme une occasion exceptionnelle de doter notre premier Musée d'une œuvre hors ligne.

Malheureusement mes démarches, d'ailleurs assez sommaires, n'aboutirent point. La faute en était probablement en ce que je ne m'étais point adressé tout d'un coup en haut et puissant lieu.

Sans nul doute, l'achat pour le Musée de Bruxelles de la "Dîme de la Pêche" constitue un des faits artistiques les plus considérables de notre époque et le Ministre qui provoquerait cette transaction se verrait féliciter par tous les hommes qui s'intéressent à nos gloires nationales, sans distinction d'opinion ni de parti.

J'ai eu l'honneur, Mademoiselle, de vous faire de l'œuvre en question une description enthousiaste. Cette description ne peut être qu'en dessous de la réalité. La Dîme de la Pêche compte parmi les plus saillantes productions du géant pictural qui a nom Rubens.

Toici comment l'appréciait déjà en 1772 le peintre J.B. DeChamps dans son voyage pittoresque de la Flandre & du Brabant, page 102, publié à Amsterdam et où il donne la description de tant d'œuvres magistrales, aujourd'hui en partie disparues:

" A l'autel de la chapelle des Marchands de poisson
" dans la croix à la gauche, le tableau représente
" notre Seigneur qui se rend à bord du bateau de
" St Pierre, sur le volé, à la droite, sont les
" apôtres qui trouvent dans un poisson la
" pièce de monnaie pour payer le tribut; sur
" celui de la gauche, l'Ange et le jeune Tobie qui
" se saisit d'un poisson sur les bords d'une rivière,
" les volets fermés, on voit St Pierre et St André
" tenant la croix.

" L'œuvre est gravée par Bolswert; tout
" est ici digne de ce célèbre artiste; il paraît qu'il
" y a pris beaucoup d'intérêt par les soins avec
" lesquels il a tout rendu; la composition en
" est grande & pittoresque, le dessin y est correct,
" l'effet et la couleur y sont vifs et piquants.
" Les figures au dehors des volets se gâtent,
" c'est grand dommage."

Les craintes manifestées par DeChamps relativement à la conservation de ce triptyque ne se sont point encore réalisées; mais exposée à l'humidité, l'œuvre doit fatalement se dégrader si on ne la transporte dans un Musée à l'abri de nos perfides changements de température.

Veuillez-vous, Mademoiselle, mettre votre puissante et compétente influence au service de cette cause que je dois me borner à vous signaler?

Quoique vous en décidiez, mon devoir est accompli, et il ne me reste plus qu'à vous

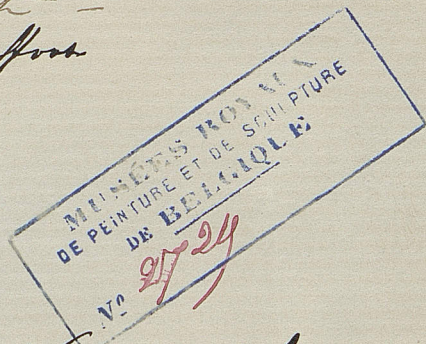
Je prie, Mademoiselle, de bien vouloir agréer
l'expression de toute ma considération.

(Signé) L. Lampel.

Bruxelles, le 24 Novembre 1886.

Bru. 10 Mars 1887

M. M. Vice-Président
Ed. Jéhin, Vice-Président
Le Comte abb. de Beaufort
Robin
Stuyvenberg



J'ai l'honneur de vous
informer que les membres Délégués
de la C. A. D. des Artistes se rendront
à Malines ~~le mardi~~ ^{lundi}, par chemin
14 de ce mois, pour l'examen des
tableaux de Rubens, de l'Eglise de
N. D.

M. le Vice-Président comptant
avoir le plaisir de vous rencontrer
à la Station du Nord pour
le départ du train de 12 heures
Tr. ministériel

Ago. M. l'adj. de vous
C. de la plus haute.

Le Secrétaire

R. Stuyvenberg

Le départ aura lieu par le train
de 12 h. 7 min. N. de Nord

Procès Verbal - 16 Mars 1887

M. M. Les Membres suivants
gués par le Comite
pour l'examen du tableau
de Rubens et de la partie
muséale sur le rapport
M. de l'Opinion M. D. et
M. de l'Opinion M. D. et
M. de l'Opinion M. D. et
que cette peinture expose
aux yeux de la nation
et beaucoup de succès
et a perdu ses principes
peu qualifiés et la
sent. d'une entente
Ligence Postérieure
M. de l'Opinion M. D. et
Ligence et présentant les
Nombreux Opinions et

Atteint le but, on
prévoit dans un projet
le état

La Commission laisse à
desir

Les délégués se pensent
par ce qu'il y a lieu
de poursuivre l'achèvement
de cette œuvre pour la
Collection de l'Etat.

Leuts. prof. et de l'Opus
de la Commission
adressé à la Commission par le
Gouvernement à propos
de l'att. afférent ils ont
d'avis qu'il conviendrait
de présenter à un nouvel
examen du tableau de l'Opus
de M. D.

27 29

Paris le 8 Mars 1894

A Monsieur L. Rey
Commissaire Expert
des Musées R. & C.

10 rue des Chevaliers 18

Paris

Monsieur le Commissaire
Je vous prie de vouloir
bien procéder, aussitôt
qu'il vous sera possible
à l'examen de tout
le matériel de Rubens
à la section Muséum
appartenant à l'Etat et
N. D. à Malines,

à de vous adresser un
rapport détaillé sur l'état
de conservation & la valeur
de l'œuvre dont il s'agit

Veuillez —

P. L. Com. S. S.

L. Lantier
M. Lantier

Nouveau 29 Mai 1841

A Monsieur le C^{te} Doyen
de l'Église de N. D.

Malines

§

Mais avec l'honneur
de vous par conséquent
L'Église a délégué trois
de ses membres aux fins
d'aller examiner avec

l'Église de N. D. & Malines le 17 sept 40 le Ruben de
" Le D^{me} de la seche " ^{l'Église de N. D.} sous

le sceau de la Cour
de la Cour de la Cour
de la Cour de la Cour

Pour vous prévenir
Avec le Doyen de Malines
si possible à la
Messieurs, dans le mesur
de par. H. L'accomplissement

de leur Mission, par
à en mettre ~~à~~
de se rebelle de leur à
leur députation, & en
faisant leurs vœux, en
leur présence, les Vobts.
de l'Assemblée, afin qu'ils
puissent en examiner
également les besoins -

✕ Pour vous faire agréer à
ceux de nous faire agréer que
la même se voit prise, en
suivant au desir que
vous vous exprimez de
de de votre côté,

✕ Pour vous dire que
vous fait connaître un
mar, en temps utile,
de plus de de l'heure de vos
la visite dont il vous
d'être gentils -

L'Assemblée

Par le Secrétaire
L'Assemblée
de l'Assemblée

6

Malines le 4 Juin 1895.

Monsieur le Président,

En réponse à votre lettre en date du 29 Mai 1895, par laquelle vous m'informez que les délégués de votre Commission se rendront à Malines pour inspecter le triptyque de Rubens représentant la peste miséricordieuse, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je compte comme un devoir de rendre à ces Messieurs l'accomplissement de leur mission aussi facile que possible.

Tout qu'il puisse en être ainsi, j'ose me permettre de demander, Monsieur le Président, que vous soyez prévenus de leur arrivée au moins quelques jours d'avance.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de ma considération très-distinguée.

H. J. De Clerck
curé doyen de Notre Dame

Mus. M. 10 Juin 1844

à Monsieur le Docteur de l'Église
M. D. à Moulins

Monsieur le Docteur
Veuillez agréer de la part
de l'Église de Moulins
les vœux que nous adressons
à Monsieur le Docteur
pour la réussite de ses
études de Médecine
et pour la prospérité de
son École.
Ceci est le premier
quittance de M. D. à 8.54
de Monsieur Veuille &
A. L. C. S.
L. J.
L.

LE
MOUVEMENT GÉOGRAPHIQUE

LE CONGO ILLUSTRÉ

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
13, RUE BRÉDERODE

Adresse télégraphique:
CONGO—BRUXELLES

Téléphone n° 564

Bruxelles, le 10 Mars 1899
R: que la fête de la
9 St. Di. au
Dimanche qui est
Mais vu se M. Mueker
de dozier il sera
Am. de l'entrain
rue de l'Anvers
11/10

Jeudi n'est pas possible
C'est la Fête-Dieu. Il y
aura foule dans l'église,
procession, cérémonies, etc.
Remettons à Vendredi,
si tu veux
Ton

Armand

Paris le 10 Juin 1847

Monsieur Litz

Commissaire lapont

des Musées R. & N.

W

Monsieur mon père et moi
vous remercions de la
bonne volonté de la C^{te} B^{te}
~~de faire examiner~~
qui se rendront à Melun
le 13 C^{te} au
père de la am. me, et
Oly. M^{te} D^{te}, et
Gallien de P^{te} et la
digne de la part. —
Le dépôt sera bien par
bien par tout Paris.
à 8. J^{te} de M^{te} et
V^{te} et
O. L. G.

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, le 10 ⁷ Juin 1895

de

PEINTURE & DE SCULPTURE

de

BELGIQUE.

Monsieur

Monsieur

(Robie, Clays)

& Whutens ^{délégués}

Je vous adresse l'honneur de l'appeler à
Vtre. attention que vous avez bien
vula acceptas, en même temps que M.
Alphonse Robie & Clays, de vous rendre
à Malines Jeudi prochain 13 Courant
au fins d'examiner, dans l'église
de Notre Dame le tableau de Rubens
représentant "La Dime de la poëte".
L'après aura lieu par train
partant Bruxelles à 8 h 54^m
de Malin —

Très agréé, Messieurs les
Espérance de nos sentiments les
plus distingués - Pour la Commission Directrice
L'Inspecteur -
M. Van der Haer

M. J. Whutens

Membre de la Commission Directrice & c.

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE & DE SCULPTURE

de

BELGIQUE.

Bruxelles, le 11 Juin 1893

Cher Ami

N'ai écrit hier soir au Doyen
de l'Eglise de Notre Dame, ainsi
qu'à toi même, à M M
Le Roy, Clays & Robie.

Il est à remarquer que
la Fête Dieu, & les cérémonies
qui en dépendent ne sont célébrées
que le Dimanche qui suit.

Veux tu Médusier que
l'histoire aux intéressés en avis
contraire? Le m tien tout
à ta disposition.

Ordonnement
F. S. G. P.

R. S. G. P.

Cher ami. Si tu penses que les Amis, n'ont rien que
le dimanche, c'est très bien & rien d'autre

mode
F. S. G. P.

Paris le 20 Juin 1896

A Monsieur le Roy
Commissaire Exposé des Musées
Napoléon III
Chevalier N^o 18
Bucaille

Vous adresse Monsieur &
appelle à votre attention
votre lettre du 8 Mars dernière
Nous priant de vous en les
procéder à Champan de
tableau de Rubens "Le
jeune Musicien" en appin-
tenant à M^{lle} de M. D.
à Malines & nous
adresser un rapport détaillé
sur l'état de conservation &
le tableau de la table -
N^o 18. P. 10: 5^e
Stam

London le 22 Juin 1847

A Monsieur le Roi
Commissaire d'Exposition
aux Musées Royaux de
Peinture & de Sculpture
de l'Etat -

L

§

si

Je vous prie de bien vouloir
me adresser ~~le plan de~~
peinture, ^{avec des indications précises} ~~le plan de~~ votre exposition
à l'effet de vous adresser
que vous avez entrepris
à Malines, en date du
13 C^o, avec accompagnement
M^{rs} Clay, P^{rs} &
Wenters, délégués par
le C^o d'Exposition

avec plaisir et aller en
Mines, à Olybia de
N. D., L. Tabou de
Rubeen et S. in de
L. Poche

Le present fait l'acte

à Paris. Le 10 de 6 Mars

Niell app. de

G. L. C. S.

Le

Paris le 9 Juillet 1827

Monsieur le Roy

Com^{te} Sup. des Musées

Royaux de peinture &
de sculpture de l'Etat

Je

vous prie d'adresser à l'adresse

à l'adresse de l'Etat

l'Etat de 2^e main

vous prie de vouloir bien

à l'adresse de l'Etat

entreprie à l'adresse

le 13 de l'année

pour passer à l'Etat

de l'Etat un rapport

sur le valeur, l'authenticité

à l'Etat de l'Etat de l'Etat

6666
DE L'ÉTAT
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
MUSÉES ROYAUX

Je

Le p^{er}son^{ne} qui le tient,
à l'égard de l'Etat. Sans,
de cette ville -
Saville
O. L. C. D.
à l'égard
/

10 Juin
 21 Juin
 8 Juillet
 8 X

Verbal de la

§

Mars 18 1841

a Monsieur
 Commissaire le port
 de Marse R d p d d d d
 Mlle Eff

En vous l'honneur de
 appeler à votre service
 les lettres de 21 Juin
 & 8 Juillet dernier relatives
 au rapport qui vous a été
 récemment communiqué par
 M. le Directeur de l'Administration
 de M. de Casanovi
 au sujet de l'ouvrage
 de M. de Casanovi
 sur le Sinaï & le port
 qui se trouve à l'Office
 de R. D. & M. de Casanovi

à vos vtz et. Clav

ainsi en det. de

13 Juin dernier

Pour vos leçons gr

Ami de Vouloir vous

~~avoir~~ le plus tôt

possible, votre rapport

ou l'un et l'autre d'un

laquelle figure à l'ordre

de jour de la prochaine

Reunion de la C.

D. des Musées -

Veuillez agréer

M. votre très humble

S. et J. C. C. S.

Paris

J

Veuillez agréer

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BRUXELLES

2729

Bruxelles 4 Mars 96

Monsieur L. Mieris.
de l'Académie des Beaux Arts
Bruxelles

Je vous remercie de
vous faire connaître que le
Com^{te} de S. A. s'est occupé
de l'état de l'état de con-
servation du tableau de
Rubens "La Déesse du
pêche" qui se trouve
à l'église de Notre-Dame
à Malines, & de vous
de quel son attention a
été depuis été attirée
par une dépêche Minis-
térielle en date du 9

7
S

9

Février 1887 (ad. n. 13
D. n. 16724)

Récemment des
délégues de la Com. Sup.
se sont rendus à Malines
aux fins d'y examiner
~~le Musée~~ le tableau
en question & ils ont
constaté qu'il se trouve
~~sur~~ les murs des
Vlôts principalement
dans un état déplorable
& dans un emplacement
négligé, exposé, tout
à tous, à l'humidité
& aux rayons solaires.
Ils estiment qu'il
est certes mieux impor-
tant, de restaurer

Ils

le tableau que de le
soustraire à des causes per-
manentes & multiples
de détérioration ~~et de~~
concluent, pour ce
Ministère en particulier
ce Vœu - auquel d'ailleurs
c'est ~~tout~~ ^{unanimement} le Member
de la Com. Sup. ~~de~~
de Vost. est survenu, que
en dépit des reproches
& des recherches consti-
tuer un œuvre méritant
l'appelant de la plus
éminente façon l'art
de Rubens, soit trans-
porté le plus tôt possi-
ble au Musée national
de peinture de l'Etat.

Il y aura, l'air ~~plus~~
 de doute ~~vivement~~, le cas échéant
 d'entamer avec le Bureau
 de fabrique de l'Eglise de Notre Dame ses
 associations, sur la nature desquelles vous
 n'avez pas à leur prononcer, mais qui
 pour ce jour, avoir grande chance d'aboutir.

Il importe de noter de constater
 que cette œuvre peinte par Rubens pour
 la Corporation des prisonniers, part de
 Paris, puis restituée en 1815 à
 St. Eustache à l'Eglise, où elle ~~est restée~~
 a servi de décoration, simplement à
 titre de dépôt & à ^{la} conservation de ce ^{trésor} en bon état.
 Vous espérez ^{occuper} Monsieur
 le Ministre que vous voudrez l'air ~~vous~~
 de la situation de cette affaire qui intéresse si
 vivement St. Eustache National & où il
 s'agit de ^{la conservation d'un insigne de} ~~conservation~~ chef d'œuvre
 O. B.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BRUXELLES

N^o 2729

4
J

Bruxelles, le 12 Mai 1886

à Monsieur le Ministre de
l'Instruction de T. P. &
de D. & H.

J'ai l'honneur de vous
appeler à votre bienveillante
attention sur le tableau de
H. Janssens, dernier, peint
en 1885, et dont le sujet est
concernant l'Etat de l'œuvre
d'art de l'école de Br.
Leurs noms Diem de la
peinture, qui se trouve en
l'œuvre de M. D. &
Gambier, et dont vous en
trouverez le sujet en détail
dans le rapport de
9 Mars 1887 sur le
B. H. N^o 16724

→ dans le milieu de poste - M. Sabine
actuellement -

L'Édit de Bastardie les yeux
de la trinité cette œuvre
Remarquable à de la
personnes entre le multiple
de détermination d'elle
demander son temps pas
prochain, au Musée avec
de peinture de l'Etat.

Le cours de détermination
de l'Édit de Bastardie, le tout
peut s'expliquer à la
le temps - C'est pour
M. de Minerva, L.C.
D. ayant à la fois de la
pour tenter à la
peut agir de l'histoire
si possible et au premier

don et par là,

d'un autre capital de
Rusien, à un pas
petite de responsabilité
à l'égard, le point d'ici
par son esprit que de,
pourrait être prévu, et
dans le cas d'indigence
par la lettre proposée
de la Jan. 1846 -
Heille
O. L. C. 10

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE
ET DES
TRAVAUX PUBLICS.

Bruxelles, le 30 juillet 1896.

DIRECTION
DE
Beaux-Arts.

N° 16724.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

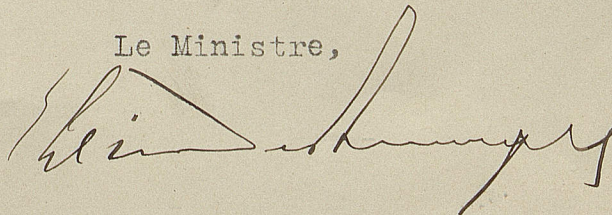
Messieurs,

De la correspondance échangée avec le conseil de fabrique de l'église de Notre-Dame d'au delà de la Dyle, à Malines, il résulte que ce Collège est tout disposé à faire déplacer le tableau de Rubens qui a souffert de son emplacement actuel.

Je vous serais obligé, Messieurs, de vouloir bien me faire connaître si l'église renferme un emplacement qui conviendrait à l'oeuvre de Rubens et où elle serait à l'abri de détériorations postérieures.

D'autre part, il importerait d'examiner si les détériorations actuelles sont d'une telle gravité qu'on ne puisse remettre facilement l'oeuvre en bon état. Je vous saurais gré, Messieurs, de bien vouloir charger des délégués de votre Collège de se rendre sur place pour examiner ces différentes questions.

Le Ministre,



A la Commission directrice des Musées de
peinture et de sculpture de l'Etat,
à BRUXELLES.

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

N° 2429

OBJET :

ANNEXE

Expédié le

Extrait du procès-verbal
de la séance du 3 août 1896.

" Par dépêche du 30 juillet, concernant
" le tableau de Rubens exposé
" dans l'Eglise de Notre Dame
" à Malines, M. le Ministre
" demande : 1° Si l'Eglise
" renferme un emplacement où
" l'œuvre du Maître serait à
" l'abri des détériorations postérieures.
" 2° Si les détériorations actuelles
" sont d'une telle gravité qu'on ne
" puisse facilement remettre le
" tableau en bon état. Monsieur
" le Ministre désirerait que des
" membres de la C^{on} G^{éné} allaissent
" examiner, sur place, ces différentes
" questions.
" La C^{on} G^{éné} maintient la première
" résolution : Il importe, pour
" différents motifs, déjà signalés,
" que l'œuvre de Rubens soit
" — à des conditions dont il faudra
" convenir — transportée dans
" les galeries du Musée ancien.
" Des délégués iront prochainement
" exposer à M. le Ministre, dans
" une audience, que Monsieur
" De Vriendt voudra bien demander
" à ses fins, tous les avantages de
" cette combinaison "

Voir au dossier, lettres datées
respectivement le 4 janvier et 19 mai
1896

MINISTÈRE

DE

l'Agriculture et des Travaux publics.

DIRECTION

DES

Beaux Arts.

N^o 16724.

Bruxelles, le

8 avril

1899.



Messieurs,

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Par dépêche en date du 30 juillet 1896, même numéro que la présente, je vous ai prié de bien vouloir examiner si les tableaux de Rubens qui décorent l'église de Notre-Dame au delà de la Dyle, à Malines, ne devraient pas être déplacés, afin de les mettre à l'abri de nouvelles détériorations.

Les archives de l'administration des beaux-arts ne renferment pas la réponse à cette dépêche.

Je vous serais obligé de me faire connaître si votre Collège y a donné suite, et dans quel sens. Au cas où cette affaire n'aurait pas reçu de solution, il serait nécessaire d'en reprendre l'étude, afin de mettre sérieusement à couvert la responsabilité du conseil de fabrique intéressé et de l'Etat, qui a pour mission de veiller à la conservation des oeuvres artistiques nationales.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

A la Commission directrice des Musées de peinture
et de sculpture de l'Etat, à Bruxelles.

2729

Month. 14 / 1899
à M. le Ministre
des B. & P.

Monsieur le Ministre
Je vous prie d'excuser que
je n'ai pas eu le loisir de
vous adresser plus tôt
la copie que j'ai l'honneur
de vous adresser le 8 e
[at. des B. & P. n° 16724
Commissaire [illegible]

par lettre le 12 Mai 1896, n° 2729 -

Pour répondre à votre
demande je vous prie
de transmettre la
copie d'un extrait de
mon rapport de la séance

d'un témoin de votre
collège datant de 3 ans
1896 - Vous y trouverez
M. L. Minchin le 1er

~~il~~ exprime de vive voix
de nombreux faits relatifs
à nos collections - Vous y
trouvez également pour
quel inst. p. il n'a
~~pu être dans votre~~
~~par lettre, à~~

aucune réponse écrite à votre
dépêche du 30 juillet
1896 n° 16724 -
Surtout dans vos
lettres de 1896 et
séquent de 1897

~~de l'aspect de l'affaire en
vous recevant pour les
pour eux ils n'empêchent
de la Centre à V. H.
peu de l'attention en
vous trouvant bien la
concordance - la fin.
Milk & Co.~~